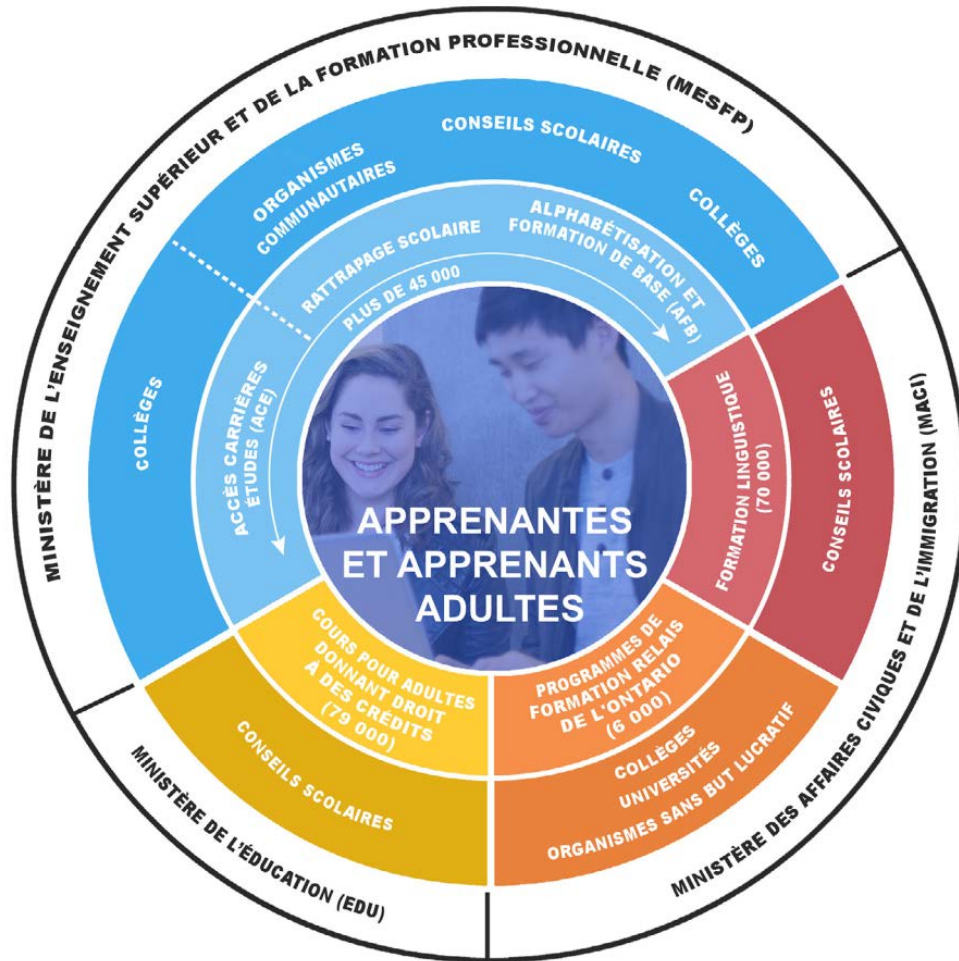


Un aperçu du système d'éducation des adultes

Comité consultatif pour l'éducation permanente

20 mars 2018

Vue d'ensemble



- Trois ministères occupent un rôle de gestion dans le système d'éducation des adultes : le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP), le ministère de l'Éducation (EDU) et le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration (MACI).
- Ces ministères travaillent en étroite collaboration avec le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC).

Qui sont les apprenantes et apprenants adultes?

- Pour les besoins du travail interministériel exigé pour renforcer l'éducation des adultes, on considère que les **apprenantes et apprenants adultes** composent un groupe hétérogène qui cherche à développer des compétences de base. Ce groupe comprend notamment :
 - des adultes qui terminent leurs études secondaires ou améliorent leur apprentissage afin d'accéder à des études postsecondaires, à une formation par l'apprentissage ou à un emploi;
 - des immigrantes et immigrants, y compris des professionnels et gens de métier formés à l'étranger, qui veulent améliorer leurs compétences linguistiques, mettre à jour leurs compétences en milieu de travail ou établir une équivalence canadienne pour les titres de compétences acquis à l'étranger et ainsi se préparer pour obtenir de meilleures possibilités d'emploi et participer plus activement à la société;
 - des Autochtones qui cherchent à améliorer leurs compétences dans des contextes adaptés à leur culture qui leur permettent de rester en contact avec leur communauté;
 - des apprenantes et apprenants francophones qui veulent atteindre leurs objectifs d'apprentissage dans leur propre langue;
 - des personnes handicapées désirant acquérir les compétences qui leur permettront de participer davantage dans leurs collectivités et leur milieu de travail, y compris les apprenantes et apprenants adultes sourds ou sourds et aveugles qui désirent améliorer leurs compétences dans leur propre langue et dans des milieux culturellement adaptés;
 - des travailleurs, y compris les travailleurs autonomes, souhaitant mettre à jour leurs compétences et connaissances afin de répondre à la demande du milieu du travail ou de l'économie ou de se préparer à une réorientation de carrière;
 - des personnes qui veulent parvenir à une autosuffisance et à une autonomie accrues.
- Point important : les apprenantes et apprenants adultes peuvent avoir des revenus provenant de diverses sources (emploi, aide sociale et autres programmes de prestations gouvernementales par exemple) et avoir des liens variés avec le marché du travail (en emploi, au chômage ou dans un emploi précaire par exemple).

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle

Alphabétisation et formation de base (AFB)

Âge

- 27 % des apprenantes/apprenants ont de 19 à 24 ans.
- 44 % des apprenantes/apprenants ont de 25 à 44 ans.
- 22 % des apprenantes/apprenants ont de 45 à 64 ans.

Langue

- 85 % des apprenantes/apprenants parlent l'anglais à la maison.
- Environ 8 % des apprenantes/apprenants sont francophones.

Niveau d'éducation

- 49 % des apprenantes/apprenants n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Source des revenus

- 43 % des apprenantes/apprenants reçoivent des sommes d'un programme d'aide au revenu (Ontario au travail, POSPH, AE).
- 26 % des apprenantes/apprenants ont des revenus provenant d'un emploi.

Situation d'emploi

- 35 % des apprenantes/apprenants occupent un emploi au moment de commencer une formation d'AFB.
- 53 % des apprenantes/apprenants sont sans emploi au moment de commencer une formation d'AFB.

- L'AFB offre aux apprenantes et apprenants adultes des compétences essentielles : littératie, numératie, compétences numériques et autres.
- Environ **45 000 apprenantes et apprenants** participent à l'AFB chaque année.
- En juin 2017, le gouvernement a annoncé un engagement de **185 millions de dollars** sur quatre ans – en supplément du financement de base – afin de pouvoir offrir la possibilité à 80 000 adultes supplémentaires d'améliorer leurs compétences essentielles; compétences de littératie, de numératie, numériques, et autres.
- D'ici 2018-2019, 14 000 apprenantes et apprenants supplémentaires (prévision) auront pu améliorer leurs compétences grâce à cet engagement de financement.
- Le **Programme de rattrapage scolaire** et le **programme Accès carrières études (ACE)** sont des composantes importantes du système d'éducation des adultes. Ils sont offerts par les collèges de l'Ontario; ils contribuent à donner un accès aux formations d'apprentissage et au collège.

Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration

Formation linguistique

Âge

- 5 % des apprenantes/apprenants ont de 19 à 24 ans.
- 48 % des apprenantes/apprenants ont de 25 à 44 ans.
- 36 % des apprenantes/apprenants ont de 45 à 64 ans.

Situation en matière d'immigration

- 56 % des apprenantes/apprenants ont un statut de résident(e) permanent(e).
- 25 % des apprenantes/apprenants ont été naturalisés et possèdent la citoyenneté canadienne.
- 15 % des apprenantes/apprenants ont demandé un statut de réfugié.

Niveau d'éducation le plus élevé

- 53 % des apprenantes/apprenants ont terminé des études postsecondaires.
- 29 % des apprenantes/apprenants ont terminé l'école secondaire.
- 18 % des apprenantes/apprenants n'ont pas terminé l'école secondaire.

Années passées au Canada

- 32 % des apprenantes/apprenants vivent au Canada depuis plus de 10 ans.
- 21 % des apprenantes/apprenants vivent au Canada depuis 5 à 10 ans.
- 18 % des apprenantes/apprenants vivent au Canada depuis 2 à 4 ans.
- 29 % des apprenantes/apprenants vivent au Canada depuis moins de 2 ans.

- La formation linguistique est offerte en ALS et en FLS. Elle est conçue pour les immigrantes/immigrants adultes.
- Chaque année, quelque **70 000 apprenantes/apprenants** participent à la formation linguistique.
- Au cours de l'année scolaire 2016-2017, quelque 4 400 cours d'ALS/FLS étaient offerts dans environ **325 emplacements** dans l'ensemble de la province.

Programme de formation relais de l'Ontario (PFRO)

Âge

- 6,1 % des participantes/participants ont de 18 à 29 ans.
- 55,5 % des participantes/participants ont de 30 à 44 ans.
- 37,6 % des participantes/participants ont de 45 à 64 ans.

Situation en matière d'immigration

- 62,6 % des participantes/participants ont un statut de résident(e) permanent(e).
- 32,3 % des participantes/participants ont été naturalisés et possèdent la citoyenneté canadienne.

Niveau d'éducation le plus élevé

- 34,3 % des participantes/participants possèdent une maîtrise.
- 34 % des participantes/participants possèdent un baccalauréat.
- 18,1 % des participantes/participants ont terminé un doctorat en médecine, ou possèdent un diplôme d'études postsecondaires lié au secteur de la santé.

Expérience sur le marché du travail

- En moyenne, les participantes et participants avaient 10 ans d'expérience dans leur secteur avant d'arriver au Canada.

- La formation relais aide les immigrantes et immigrants hautement qualifiés et formés à l'étranger à obtenir une licence et un emploi dans leur domaine sans avoir à refaire entièrement leur formation antérieure.
- Quelque **6 000 personnes** participent aux formations relais chaque année.
- Dans son budget de 2017, le gouvernement s'est engagé à investir une somme supplémentaire de **7 millions de dollars** dans le PFRO pour l'**année 2017-2018** et les années subséquentes. Cette augmentation du financement amène le budget annuel du programme à 23,2 millions de dollars.

Ministère de l'Éducation

Cours à crédits pour adultes

Âge

- 54 % des apprenantes/apprenants ont de 19 et 24 ans.
- 37 % des apprenantes/apprenants ont de 25 à 44 ans.
- 9 % des apprenantes/apprenants ont de 45 à 64 ans.

Lieu de naissance

- 54 % des apprenantes/apprenants sont nés au Canada (43 % sont des non-autochtones et 11 % sont des Autochtones).
- 46 % des apprenantes/apprenants sont nés à l'extérieur du Canada.

Langue

- 75 % des apprenantes/apprenants disent que leur langue maternelle est l'anglais.
- 3 % des apprenantes/apprenants disent que leur langue maternelle est le français.
- 22 % des apprenantes/apprenants disent que leur langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français.

Source des revenus

- Environ 66 % des apprenantes/apprenants adultes reçoivent une aide au revenu sous une forme ou une autre.

Situation d'emploi

- Environ 33 % des apprenantes/apprenants adultes sont au travail

- Les programmes à crédits pour adultes offrent aux apprenantes et apprenants adultes des cours du palier secondaire qui leur donnent droit à des crédits pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) ou pour l'obtention des préalables nécessaires pour l'admission dans un programme d'études postsecondaires.
- Environ **79 000 apprenantes et apprenants** participent aux programmes à crédits pour adultes chaque année.
- Chaque année, plus de **8 000 diplômes d'études secondaires** sont octroyés à des adultes à la suite de cours de jour, de cours alternatifs ou suivis à l'éducation permanente, de cours du soir et de cours d'été. Ils peuvent aussi être attribués par le Centre d'études indépendantes.
- Les programmes à **double reconnaissance de crédit** sont des programmes approuvés par le Ministère. Ils permettent aux étudiantes et étudiants qui sont toujours au palier secondaire et qui font face à des défis plus importants de s'inscrire à des cours collégiaux ou à des cours d'apprentissage dont les crédits comptent à la fois pour le DESO et en vue d'un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires ou un Certificat d'apprentissage.
- Un financement additionnel octroyé en 2017-2018 a permis aux adultes de participer à ce programme : 857 personnes ont participé à 48 programmes approuvés donnés dans 22 collèges et 55 conseils scolaires.

Évaluation en éducation générale (GED)

Âge

- 40,3 % des candidates/candidats au test ont de 19 à 25 ans.
- 29,9 % des candidates/candidats au test ont de 26 à 35 ans.
- 15,1 % des candidates/candidats au test ont de 36 à 45 ans.
- 11,1 % des candidates/candidats au test ont de 46 à 64 ans.

Langue

- 99 % des candidates/candidats au test sont de langue anglaise.
- 0,7 % des candidates/candidats au test sont de langue française.

- En Ontario, le test d'évaluation en éducation générale (GED) est réalisé par le Centre d'études indépendantes de TVO et offre une « option accélérée » pour les adultes qui désirent obtenir un certificat d'équivalence d'études secondaires de l'Ontario.
- Environ **2 800 apprenantes et apprenants** ont terminé la série de tests de 2015-2016 avec une note de passage de 68 %.

Ministère des Services sociaux et communautaires

- Deux programmes d'aide sociale sont en place en Ontario : **Ontario au travail** et le **Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)**.
- Le POSPH est offert directement par le MSSC dans 47 bureaux locaux du POSPH alors que le programme Ontario au travail est offert localement par l'intermédiaire de 47 gestionnaires de services municipaux et de 101 partenaires de services des Premières Nations.
- Le MSSC n'administre pas directement les programmes du système d'éducation des adultes, mais ces deux programmes d'aide sociale jouent un rôle important dans le soutien accordé aux apprenants adultes :
 - Plusieurs apprenants adultes reçoivent de l'aide sociale d'Ontario au travail ou du POSPH. Par exemple, environ 23 % des apprenantes et apprenants inscrits à l'AFB ont des revenus provenant d'Ontario au travail, alors que 12 % des apprenantes et apprenants inscrits à l'AFB ont des revenus provenant du POSPH.
 - Pour être admissible au programme Ontario au travail, une personne doit participer à des activités d'aide à l'emploi. Les programmes d'éducation comme l'AFB, les cours à crédits pour adultes et la formation linguistique peuvent faire partie de ces activités.
 - Les administrateurs du programme Ontario au travail soutiennent l'accès des personnes participant aux activités d'aide à l'emploi par différentes approches, notamment des services fournis à l'interne, la conclusion de marchés avec des fournisseurs de services ou l'aiguillage vers des services communautaires.
 - Le soutien à l'emploi fourni par le POSPH est offert par 150 fournisseurs de services communautaires offrant différents services d'emploi, notamment la préparation à l'emploi et le perfectionnement, les évaluations et l'aiguillage vers d'autres services, comme les programmes d'éducation des adultes.
- Dans le cadre du travail interministériel réalisé pour renforcer l'éducation des adultes, le MSSC collabore avec le MESFP, EDU et le MACI pour explorer de nouvelles approches permettant d'amener les bénéficiaires de l'aide sociale vers les programmes d'éducation des adultes et les apprenantes et apprenants adultes admissibles vers les programmes d'aide sociale.